

ÉPREUVES ECRITES D'ADMISSION
Mercredi 18 mai 2022

Epreuve écrite et dessinée
à partir d'un dossier documentaire

8h30-13h30

Centres d'épreuves
BLOIS/BORDEAUX/LILLE/MARSEILLE/VERSAILLES

***En cas d'abandon, il est indispensable de prévenir l'un des surveillants
et de signer la liste d'émargement.***

ÉPREUVE ECRITE ET DESSINEE A PARTIR D'UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

Durée 5h00 - Coefficient 6

Sujet de l'épreuve

Les paysages du lac de Serre-Ponçon

Cette épreuve est composée d'une description de site et d'une expression plastique sur la base d'un dossier documentaire en deux parties complémentaires.

Les candidats disposent de 3h00 pour la description de site (ce temps inclut le temps nécessaire à la prise de connaissance du dossier), puis de 2h00 pour l'expression plastique.

Les copies de la description de site seront ramassées au bout de 3h00. L'expression plastique commencera pour tous les candidats au même moment, une fois que l'ensemble des copies de description de site auront été ramassées.

Epreuve de description de site – (3h00 - Coefficient 3)

Objectifs de l'épreuve :

L'épreuve permet au candidat de montrer ses capacités à appréhender une série de documents (partie 1 du dossier documentaire) relatifs à un site et à le décrire au regard de ses spécificités et de ses transformations en exerçant un regard curieux et attentif à ses différentes composantes. L'analyse du dossier documentaire doit permettre au candidat de formuler des questionnements personnels. Ceux-ci valorisent l'étendue de sa culture générale, ils démontrent l'intelligence de sa compréhension du site.

L'épreuve permet d'évaluer les qualités rédactionnelles de la description et d'apprécier la capacité du candidat à éclairer son propos par des éléments graphiques articulés au texte.

Travail demandé :

En prenant comme base de vos réflexions la partie 1 du dossier documentaire ci-joint, et éventuellement la partie 2, vous replacerez la création du lac dans son histoire et sa géographie, et vous rendrez compte de manière personnelle et analytique de la transformation des paysages du site de Serre-Ponçon au cours des 70 dernières années. Votre réflexion prendra la forme d'une description accompagnée de croquis et/ou de schémas.

Consignes particulières :

1. Des éléments graphiques (schémas, croquis explicatifs, plans, coupes...) accompagneront le texte.
2. La rédaction du texte et les éléments graphiques seront réalisés uniquement à l'encre noire.
3. La rédaction du texte et les éléments graphiques tiendront sur une seule copie double A4, fournie par le centre d'épreuve
4. Aucun copié-collé d'éléments du dossier documentaire ne sera accepté.

Matériel mis à disposition du candidat :

- 1 dossier documentaire
- 1 copie double format A4
- feuilles de papier brouillon format A4

Epreuve d'expression plastique – (2h00 - Coefficient 3)

Objectifs de l'épreuve :

L'épreuve permet d'apprécier la compréhension du dossier documentaire, la capacité du candidat à se représenter des lieux et à imaginer les perceptions qu'en ont les personnes qui les parcourent. L'épreuve permet d'évaluer la justesse de son interprétation, son éloquence plastique et sa capacité à suggérer les formes et l'espace.

Travail demandé :

Le candidat prend connaissance de la série d'images et de textes qui constitue la partie 2 du dossier documentaire. Parmi les trois double-mots suivants, le candidat choisira celui qui lui parle le mieux des paysages du lac de Serre-Ponçon :

VISIBLE / INVISIBLE	IMMERGÉ / ÉMERGÉ	APPARITION / DISPARITION
--------------------------------	-----------------------------	-------------------------------------

- Sur une grande feuille (50 x 65 cm) :

Le candidat réalise une libre interprétation des paysages du lac de Serre-Ponçon, à la lumière du double-mot choisi. Le candidat précise au verso de la feuille, le double-mot choisi.

- Sur une carte bristol (10,5 x 14,8 cm) :

Le candidat compose la carte postale écrite par une ancienne habitante de Savines, qui revient dans la commune plusieurs années après la construction du barrage. C'est la première fois qu'elle découvre «en eau» cette vallée, qu'elle avait abondamment explorée dans sa jeunesse. Au recto, elle dessine un détail marquant du nouveau paysage, au verso elle écrit un court texte et l'adresse du destinataire.

Consignes :

1. Les outils d'expression plastique sont laissés au libre choix du candidat : gouache, acrylique, crayons de couleur, crayon noir, feutre, lavis, etc... Ils pourront être différents pour chacune des planches. Ils devront être soigneusement adaptés au propos tenu.
2. Les techniques à séchage lent ou nécessitant une fixation des pigments sont interdites.
3. Les collages réalisés à partir d'éléments ramenés de l'extérieur sont interdits.
4. Il revient au candidat d'apporter son propre matériel ; aucun matériel ne sera fourni par le centre d'épreuves, hormis les deux feuilles de dessin

Matériel mis à disposition du candidat :

- 1 feuille à dessin format Raisin (50 x 65 cm - 180 g)
- 1 carte bristol blanc (10,5 x 14,8 cm)
- feuilles de papier brouillon format A3